

Les AESH sont-ils condamnés à rester la dernière roue du carrosse du rectorat ?

**Pour la CFDT REUNION et le Sgen-CFDT, 1^{er} syndicat chez les AESH en terme d'adhérents et d'élus,
la réponse est NON !**

Nos nombreuses interventions (audience, courrier, visio conférence) restent trop longtemps sans réponse et nous réclamons plus de clarté et de fermeté concernant la sécurité au travail et le matériel mis à disposition de nos collègues accompagnants d'élèves handicapés. Il n'est pas acceptable que certains directeurs ou chefs d'établissements refusent de mettre à disposition des AESH les masques qu'ils proposent aux enseignants. Nous réclamons d'ailleurs des tenues de protection (gants, blouses jetables) pour les AESH qui doivent changer les élèves accompagnés, ainsi que des masques transparents qui faciliteraient une communication bien mise à mal par le port permanent du masque quand cela est possible...

Il est aussi inacceptable que le protocole de « septaine cas contact » qui s'applique aux enseignants ne s'applique pas aux AESH qui sont sommés de revenir sur le lieu de travail en dépit du protocole sanitaire en cours.

Nous demandons à Monsieur le Préfet et Madame la Rectrice que les AESH qui se porteront volontaires fassent partie du public prioritaire pour la vaccination contre la COVID à partir du 3 mars en tant que personnel intervenant auprès des personnes vulnérables. Au moins, cette fois-ci, nous serons sûrs qu'ils ne seront pas oubliés lorsque les personnels de l'Education Nationale deviendront prioritaires !

Fabrice GROSSET

SG adjoint Sgen-CFDT



Didier HOARAU

Secrétaire Général Sgen-CFDT



Karl MAILLOT

Secrétaire Général CFDT REUNION

